

Paris, le 19 juin 2020

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
christophe.nauwelaers@unsa.org
Tel : 06 48 42 54 68

David JULLIARD
Adjoint au Délégué
Chef de service
DSR

Objet : Respect du protocole sanitaire et programmation de journées complètes

Monsieur l'adjoint au Délégué,

Ce vendredi 19 juin, nous sommes au pied du mur. Vous nous avez mis au pied du mur. Les Inspecteurs du permis de conduire, leurs cadres, les Délégués au permis de conduire, mais aussi les Directeurs départementaux, sont en colère.

Alors même qu'à chacune de nos réunions vous nous avez martelé que le protocole sanitaire est non négociable, le 12 juin vous informiez les bureaux éducation routière de votre décision de reprogrammer les journées complètes en examen. En parallèle de l'allègement espéré du protocole sanitaire, vous avez décidé l'allègement de l'examen B, en supprimant de l'évaluation, la partie relative aux vérifications et questions de l'épreuve.

A ce jour, alors même qu'un grand nombre de services ont programmé, dès lundi, le maximum d'examens prévu par les procédures, aucune directive ne leur est parvenue. Pire, vos services ne répondent pas à leurs sollicitations.

De même, notre syndicat vous a demandé à plusieurs reprises à être reçu. À ce jour, seul votre mail du 15 juin, nous informe que le Sous-directeur ERPC prendra contact avec nous. Il aurait été dans l'ordre des choses de nous recevoir avant la date butoir du 22 juin, prévue pour la programmation complète des journées de travail.

Il semble que vous privilégiez le dialogue avec les organisations patronales des EECA. Selon nos informations, plusieurs réunions ont eu lieu ou sont programmées. Cette concertation à sens unique se fait au détriment des agents de l'État et de leurs représentants.

Le SANEER vous demande de transmettre rapidement des directives claires et précises aux services et de nous en informer. A défaut, dans l'obligation de respecter le protocole sanitaire, les services et les IPCSR seraient dans l'obligation de continuer à mettre en œuvre la mesure d'allègement des unités prévue dans le cadre de la reprise d'activité.

Dans l'attente de votre réponse, qui est à ce stade urgente, veuillez agréer Monsieur l'adjoint au Délégué, mes salutations.

Christophe Nauwelaers



Copies :
DSR
- Wassim KAMEL, Sous-directeur ERPC
Bureau national UNSA-SANEER

